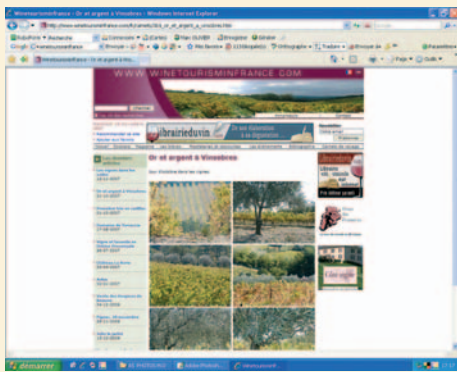


POUR UN INVENTAIRE DU PATRIMOINE VITIVINICOLE

Le magazine du tourisme du vin en France, Winetourismfrance.com plaide pour la création d'un inventaire du patrimoine vitivinicole en France. Nous sommes allés à la rencontre de son créateur André Deyrieux, un ancien cadre de l'informatique qui a décidé un jour de vivre sa passion pour le vin. Fondateur du site winetourismfrance, il vient d'obtenir récemment le diplôme de Sommelier-Conseil® à l'Université du Vin de Suze la Rousse. Il essaye d'alerter l'opinion et les professionnels pour que ne se perde pas une part importante de notre culture : **le patrimoine vitivinicole**.



Quel est votre idée ?

Le patrimoine vitivinicole français est largement méconnu ; c'est pourtant le plus riche du monde. Il comprend des patrimoines «viticulturels», liés à l'histoire, à l'architecture, aux arts et à la littérature, mais aussi un vaste patrimoine naturel, celui des géologies et des paysages remarquables avec leurs aménagements humains indissociables, tels les terrasses, murets, irrigations... S'y ajoutent les patrimoines cultural, gastronomique et folklorique. Il s'agit d'un ensemble qui constitue pour la France un réel avantage concurrentiel en matière d'attraction économique et touristique. Or, ces patrimoines sont menacés de destruction, d'oubli et de déshérence. Ils doivent être mieux connus, protégés, valorisés sur le plan économique.



André Deyrieux

Que faut-il faire ?

Pour favoriser une prise de conscience de la richesse de ces patrimoines, un inventaire des patrimoines vitivinicoles - à l'image de l'inventaire du patrimoine culturel, créé par Prosper Mérimée en 1840 - devrait être mis en œuvre. Ce serait d'abord un outil opérationnel d'identification des patrimoines. Il permettrait ensuite d'articuler de manière cohérente les nombreuses initiatives privées et publiques existantes. Il constituerait en outre un support de communication, de reconnaissance, d'incitation, de motivation, de pédagogie. Il faut aussi une large promotion de cette idée à l'intérieur de la profession et dans les médias pour favoriser des initiatives allant dans ce sens comme un salon professionnel, des conférences.

Qu'attendez-vous des Elus du Vin ?

Les Elus du Vin doivent prendre en mains ce dossier pour faire reconnaître par la loi les patrimoines du vin comme pilier indispensable de la culture de la France. Puis en favorisant la connaissance (inventaire), la protection et la valorisation de ces patrimoines lors - par exemple - de la loi d'orientation rurale. Il faut créer un cadre légal qui soit favorable à toutes ces actions afin que ne soient pas irrémédiablement détruits ou perdus des trésors inestimables qui peuvent être des vestiges gallo-romains, des cabanes, des appellations ou des terroirs. Il se peut aussi que l'association motive ses adhérents (comme pour la protection des terroirs avec la charte ANEV) et que se soient les collectivités (Région, Département, Communes) qui prennent conscience et qui agissent en premier.

Pouvez-vous donner des exemples ?

Il y a des vignobles, autrefois importants et renommés qui ont failli disparaître ou ont disparu. Le vignoble d'Île de France était un des plus importants et il ne reste que peu de mémoire de ce temps, le vignoble d'Auvergne a laissé un patrimoine important qui n'est pas encore tout mis à jour (voir ci-dessous), le vignoble de Condrieu a failli disparaître, l'urbanisation galopante met la pression sur de nombreux vignobles (Bellet, Palette, Cornas, Cassis, St-Peray). Des cabanons, des murets sont détruits tous les jours. Le clavelin (bouteille de 62 cl) a failli disparaître par la volonté de la loi européenne. Lors de chaque transmission de patrimoine cette fragilité est mise en évidence et il est temps d'arrêter l'œuvre destructrice de ce patrimoine qui est une

des richesses de notre pays et l'une des composantes essentielles de l'attrait - avec la qualité de nos vins - de la France (CEnotourisme).

Découverte du patrimoine

Auvergne un livre :

La vigne et le vin en Auvergne

On ne le sait sans doute pas assez : l'Auvergne a des coteaux ensoleillés sous ses montagnes, des vignes sous ses herbages, des vins pour ses charcuteries et ses fromages... Le vignoble auvergnat est l'un des plus anciens de France, il a été l'un des plus grands et retrouve aujourd'hui une renommée à la hauteur de son histoire. Entre tradition et modernité, ce guide explore toutes les facettes du patrimoine vigneron régional et des vignobles d'appellation. 40 micro balades à pied dans les vignes, les villages vignerons et des suggestions de routes touristiques. Un carnet d'adresses vigneron : lieux de dégustation et de vente, musées de la vigne, conservatoires de cépages, foires et festivités... Des pages thématiques consacrées à l'histoire et à la géographie du vignoble, à l'architecture vigneronne, aux méthodes de culture et de vinification...

Un glossaire richement illustré. Un atlas de 9 régions viticoles ou de tradition viticole : Bourbonnais, Saint-Pourcinois et val de Sioule, Montluçonnois et val de Cher, Riomois et pays Brayaud, coteaux de l'Allier et de la Dore, Limagne des Buttes et Lembron, coteaux du Lot et bassin de Mours, haut Allier et pays de Massiac, bassin du Puy et coteaux de Loire.

Editions Chamina
35 rue du Pré la Reine
63028 CLERMONT-FERRAND Cedex 2
Format 14 x 21 cm - 144 pages en couleur.
Prix : 15,00 €



Cabanon à préserver